



Mariage avec un etranger nationalite mauricienne

Par **leah01**, le **15/03/2017** à **22:21**

Bonjour

Mon futur mari est de nationalite mauricienne

Il est venu en France grâce à un visa de travail

(Renouvele plusieurs fois par l entreprise)

Son visa prends fin en avril et nous nous marrions en mai.

Tout le dossier est déjà monté et valide par la mairie

Comment pouvons nous nous conformer a la loi afin qu il ait un visa touristique en sa possession au moment du mariage ?

Vers qui devons nous nous tourner ?

Merci d avance.

Par **Tisuisse**, le **16/03/2017** à **08:50**

Bonjour,

Soit il obtient une prolongation de son visa soit il retourne dans son pays et fait sa demande de visa de façon régulière auprès de l'ambassade de France de son pays. A défaut, contactez votre ambassade ou votre consulat à Paris (coordonnées sur internet).